

Formation SSIAP 1 initial : Agent de sécurité incendie

Une formation SSIAP 1 pratique pour un métier à forts débouchés

Inter
1390€ HT
 Par personne

Intra
Sur devis
 Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public :	Salarié en poste Demandeur d'emploi Entreprise VAE
Durée :	11 jours, 77 heures
Lieu :	Interfor - Amiens
Prochaines sessions :	Du 10/09/2024 au 24/09/2024 Du 07/11/2024 au 22/11/2024 Du 15/01/2025 au 29/01/2025 Du 12/03/2025 au 26/03/2025 Du 05/06/2025 au 20/06/2025 Du 12/09/2025 au 26/09/2025 Du 03/12/2025 au 17/12/2025 Du 12/01/2026 au 26/01/2026

Objectifs

Objectif 1

Maîtriser les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie

Objectif 2

Connaître le classement des établissements en fonction de la réglementation

Objectif 3

Utiliser les moyens de lutte contre l'incendie présents dans l'établissement

Objectif 4

Connaître les principaux fonctionnements des installations techniques et des structures bâtementaires

Programme

Première partie : le feu et ses conséquences.

- Séquence 1 : le feu
- Séquence 2 : comportement au feu.

Deuxième partie : sécurité incendie.

- Séquence 1 : principes de classement des établissements.
- Séquence 2 : fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Séquence 3 : desserte des bâtiments.

Lire la suite sur le site

Troisième partie : installations techniques.

- Séquence 1 : installations électriques.
- Séquence 2 : ascenseurs et nacelles.
- Séquence 3 : installations fixes d'extinction automatique.
- Séquence 4 : colonnes sèches et humides.

Lire la suite sur le site

Quatrième partie : rôles et missions des agents de sécurité incendie.

- Séquence 1 : le service de sécurité.
- Séquence 2 : présentation des consignes de sécurité et main courante.
- Séquence 3 : poste de sécurité.

Lire la suite sur le site

Cinquième partie : concrétisation des acquis.

- Séquence 1 : visite applicative.
- Séquence 2 : mise en situation d'intervention.



Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Diplôme reconnu d'état par le ministère de l'intérieur

2 Prérequis et validation des prérequis

LES PREREQUIS NECESSAIRES A L'ENTREE EN FORMATION

Respect des dispositions de l'article 4§1 et de l'annexe I (Chapitre 1) de arrêté du 02 mai 2005 modifié dont :

- Valider les aptitudes nécessaires à ce poste par un médecin (détail et certificat médical type en annexe VII de l'arrêté du 02/05/2005 modifié).
- Pour les candidats de plus de 45 ans un bilan cardiaque (électrocardiogramme) est recommandé.
- Brevet de secourisme acquis depuis moins de 2 ans.
- Compréhension et retranscription de la langue française.

LES PRE-REQUIS NECESSAIRES A L'EXERCICE DE L'EMPLOI

Une habilitation électrique est nécessaire sur les sites d'exercice de l'emploi conformément aux conditions d'exercice stipulées à l'article 3 et en annexe I (Chapitre 1) de l'arrêté du 02/05/2005 modifié.

3 Moyens pédagogiques

- Une salle de formation dédiée et équipée.
- Un poste de contrôle et de sécurité équipé.
- Un livret pédagogique SSIAP sera remis à chacun des participants

4 Délai d'accès

- Se référer au calendrier de sessions ci-dessus. Sous réserve d'un dossier complet l'entrée en formation peut se faire sous 48h.
- **Attention**, via le CPF des délais incompressibles sont appliqués, l'administration du dossier étant gérée par la plateforme Mon compte formation.

5 Modalités d'évaluation de la formation

Examen présidé par un représentant du SDIS80 et un juré étant un SSIAP 3 en poste :

- Epreuve écrite : QCM de 30 questions
- Epreuve pratique : Ronde avec anomalies
Il est à noter que conformément à l'article 8 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, c'est le SDIS 80 qui est décisionnaire de la date effective de l'examen. Malgré des demandes anticipées par Interfor, il se peut que le SDIS 80, ne soit pas en capacité de présider le jury et impose une date ultérieure.

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : [Notre accompagnement](#)

Quels métiers après cette formation?

- Agent de prévention et sécurité incendie

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale
- Habilitation électrique H0-BS-BE Manoeuvre
- Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Date de dernière à jour : 19/09/2024

